



La Sarre, le 25 mai 2022

À toutes les municipalités du territoire de la MRC d'Abitibi-Ouest

**OBJET : Plastique d'ensilage**

**POLITIQUE CONCERNANT LE PLASTIQUE D'ENSILAGE  
PÉRIODE DU 6 AU 10 JUIN ET DU 13 AU 17 JUIN 2022**

- ✓ À l'exception des volumes acheminés par camion benne et trans roulier, **aucun tarif ne sera appliqué pour cette période.** Tout volume acheminé par camion benne et trans roulier est assujéti à un tarif de 145 \$ la tonne;
- ✓ Toutes les entrées seront pesées;
- ✓ Aucune réception des plastiques d'ensilage n'est acceptée le samedi;
- ✓ Après le 17 juin 2022, un tarif de 145 \$ la tonne sera facturé pour tout volume de plastiques d'ensilage;
- ✓ Les plastiques devront être débarrassés de tout contaminant (ex. : terre, fumier);

Espérant votre collaboration habituelle.

Jacques Desjardins,  
Directeur du CVMR